

# La lettre CAPITAL

## Edito



### **De l'intérêt d'investir dans le Private Equity**

par Olivier Motte,  
Président

Dans un environnement financier composé d'une part de taux très bas et d'autre part de marchés devenus très volatils, le « private equity » (investissement dans des entreprises non cotées) est de plus en plus en vogue et se retrouve davantage dans les choix d'allocation d'actifs.

La performance du capital investissement français depuis 10 ans, mesurée à fin 2015 par l'AFIC, est deux fois plus élevée que celui des marchés d'actions cotées, ce constat est également du même ordre de grandeur par rapport au marché obligataire et au marché immobilier.

D'après une étude réalisée par l'AFIC en partenariat avec Ernst & Young\*, l'accompagnement des entreprises par les fonds de capital investissement :

- stimule leur croissance : en moyenne leur chiffre d'affaires progresse de + 6,1 % par an, une croissance près de 3 fois supérieure au PIB (analyse sur 6 ans de 2010 à 2015) ;
- favorise leur changement de taille : il renforce le modèle économique des entreprises sur leurs marchés existants et à l'international ;
- permet de faire croître leurs effectifs : les effectifs des entreprises augmentent en moyenne de 34 % durant la période de détention par les fonds ;
- leur donne les moyens d'investir dans l'avenir en développant leurs programmes d'investissements.

En définitive, le private equity, en soutenant les PME et les ETI, participe au financement de l'économie réelle et à la création d'emplois.

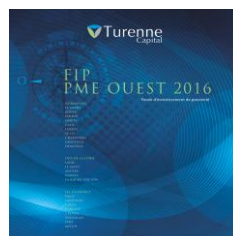
\* Etude AFIC – EY : « Les facteurs de création de valeur dans les entreprises accompagnées par des fonds de capital investissement » – novembre 2016

## L'actualité du Groupe

### **Les équipes de Turenne Capital et celles de ses participations vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2017 !**

En cette fin d'année 2016, Turenne Capital poursuit la levée de son fonds d'investissement de proximité : le FIP PME Ouest 2016 et termine celle de son fonds commun de placement dans l'innovation : le FCPI Top Gazelles 2016. Ces deux fonds sont éligibles à une réduction d'impôt sur le revenu et/ou sur la fortune (articles L214-30 et 31 et 885OV bis du code général des impôts).

#### **Le FIP PME Ouest 2016**



Le FIP PME Ouest 2016, ouvert à la souscription jusqu'à fin juin 2017 sera investi à hauteur de 90 % dans 3 régions : l'Ile-de-France, la Normandie et les Pays-de-la-Loire, son objectif est d'accompagner les PME régionales dans des opérations de croissance externe et/ou organique, et/ou dans leur développement à l'international.

Le fonds gère 4,5 M€ et a déjà investi dans Fidzup, PME qui propose des outils d'analyse des comportements clients sur des points de vente physiques.

La durée de détention est de 5 ans et demi à 7 ans et demi, soit jusqu'au 30 juin 2024 au plus tard.

#### **Le FCPI Top Gazelles 2016**



Avec un encours supérieur à 12 M€, le FCPI Top Gazelles 2016 a déjà commencé à investir son quota (objectif 100 %) dans des entreprises innovantes, principalement cotées sur Alternext, le compartiment C d'Euronext et le Marché libre. Il est ouvert à la souscription jusqu'au 31 décembre 2016.

La durée de détention est de 5 ans, prorogeable une fois 1 an, sur décision de la société de gestion, soit jusqu'au 31 décembre 2022 au plus tard.

## 5,5 milliards d'euros

C'est le montant investi au cours du premier semestre 2016 par l'ensemble des membres de l'Association Française des Investisseurs pour la Croissance dont fait partie Turenne Capital.

Les sociétés de gestion de capital investissement ont ainsi accompagné 1 000 entreprises françaises.

Sources : AFIC octobre 2016

## FOCUS : NOUVEAU SITE INTERNET

Turenne Capital vient de terminer la refonte de son site internet et vous donne rendez-vous sur [www.turennecapital.com](http://www.turennecapital.com)

L'objectif de ce nouveau site ? Rendre la consultation plus facile, notamment sur smartphone. Il s'adresse aux internautes, investisseurs particuliers, institutionnels, chefs d'entreprises, conseils, étudiants, etc. souhaitant mieux comprendre notre activité.

Il présente notre équipe, nos pôles d'investissement sectoriels et nos 4 pôles régionaux.

On pourra notamment y retrouver :

- Une nouvelle rubrique : des témoignages de chefs d'entreprises accompagnés par nos équipes d'investissement.
- Une présentation synthétique de chacun de nos FIP et FCPI, chaque page permettant le téléchargement de la

documentation ainsi que les deux dernières lettres d'information du fonds.

Cette refonte s'est accompagnée d'une nouvelle page LinkedIn pour Turenne Capital.



- Un accès à nos communiqués de presse, à nos Lettres capital à travers la rubrique actualité.
- Une nouvelle présentation de la Fondation pour l'Innovation Thérapeutique Béatrice Denys soutenue et animée par Turenne Capital.

Il est ainsi possible d'être informé de nos dernières actualités « en direct! » à travers son flux d'actualités LinkedIn.

<https://www.linkedin.com/company/turenne-capital>

## MIEUX COMPRENDRE LE CAPITAL INVESTISSEMENT

### Le « Dealflow »

Ce terme anglais désigne le flux de dossiers reçus par une société de gestion de capital investissement, parmi lesquels elle sélectionne les opportunités d'investissement.

La société de gestion recherche un dealflow à la fois important afin de répondre aux stratégies variées des fonds en cours d'investissement (en matière géographique, sectorielle notamment) et bien entendu, qualitatif.

Les dossiers peuvent être reçus directement à travers notre site internet, adressés aux membres de l'équipe à travers leur réseau de chefs d'entreprises, ou chassés lors d'événements professionnels, salons etc. ; on parle alors de dealflow propriétaire.

Mais les dossiers étudiés peuvent également être intermédiés par des professionnels des fusions acquisitions, cabinets d'avocats, commissaires aux comptes et autres conseils des PME en développement.

Dans les deux cas, l'expertise sectorielle des équipes et leur proximité géographique avec les cibles ont un rôle important dans l'animation de ce dealflow.

## LA VIE DES PORTEFEUILLES : INVESTISSEMENTS ET CSSIONS



Plusieurs fonds gérés par Turenne Capital ont cédé leur participation dans Bien à la Maison, deuxième acteur français de l'aide à domicile spécialisée pour les personnes âgées. A travers cette acquisition, Colisée, opérateur d'établissements pour personnes âgées dépendantes (EPHAD) et de cliniques de soins de suite et de réadaptation renforce ainsi son positionnement dans l'aide à domicile.



Le cabinet Stimulus, accompagné par Turenne Capital depuis deux ans, continue son développement en acquérant son confrère Capital Santé et renforce ainsi son leadership dans le domaine de la santé psychologique au travail.

Avec 70 consultants, une présence nationale et internationale, le nouvel ensemble devient le premier acteur de son marché.



Dans le cadre de notre adhésion aux Principes pour un Investissement responsable (UN PRI), nous vous proposons de vous transmettre l'ensemble de nos prochaines informations sur le fonds que vous avez souscrit par courrier électronique. Pour ce faire, envoyez-nous un message électronique à l'adresse suivante : [relationsinvestisseurs@turennecapital.com](mailto:relationsinvestisseurs@turennecapital.com)